



Abidjan, le

N° _____/MEF/Cabinet/FSGE

RAPPORT D'ACTIVITE DU MOIS DE MARS 2021
FONDS DE SOUTIEN AUX GRANDES ENTREPRISES (FSGE-COVID-19)

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE-COVID-19) a été créé par l'Ordonnance n°2020-383 du 15 avril 2020, avec une dotation initiale de 100 milliards de FCFA, en vue d'apporter un soutien financier aux Grandes Entreprises du secteur privé sur toute l'étendue du territoire national dont les activités ont été affectées négativement par la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19.

Dans le cadre de l'opérationnalisation du FSGE-COVID-19, l'assistance technique de la Société Financière Internationale (SFI) a été obtenue pour le recrutement d'un cabinet international et le financement de ses honoraires, en vue d'assister le Comité de Gestion pour la rédaction du manuel de procédures administratives, financières, comptables, de reporting et de contrôle des opérations du Fonds.

Par ailleurs, plusieurs textes et documents ont été élaborés en vue de l'opérationnalisation du fonds, ce sont :

- Arrêté interministériel N°814/MEF/MCI/MBPE du 02 septembre 2020, fixant les modalités de fonctionnement du FSGE-COVID-19 ;
- projet d'arrêté portant organisation et fonctionnement du Secrétariat Exécutif du FSGE-COVID-19 ;
- règlement intérieur du FGSE-COVID-19 ;
- mécanisme de plaintes et réclamation ;
- procédure de mise en place des prêts directs ;
- procédure d'engagement des dépenses de fonctionnement du FSGE-COVID-19 ;
- prototype de la plateforme web d'inscription des entreprises en ligne et de gestion des bases de données d'informations liées à leur demande ;
- budget de fonctionnement (ressources/emplois) du FSGE-COVID-19.

II. OBJECTIFS DU FONDS DE SOUTIEN

L'objectif du FSGE-COVID-19 est d'apporter un soutien financier à toutes les Grandes Entreprises implantées sur toute l'étendue du territoire ivoirien, notamment sur la préservation de l'outil de production des entreprises et les emplois.

Tous les secteurs d'activités sont éligibles au financement du FSGE-COVID-19, avec une priorité mise sur les entreprises appartenant aux secteurs d'activités fortement affectés par la crise, tels que : le Tourisme et l'Hôtellerie, la Restauration, le Transport et le Commerce.

III. ACTIVITES DES FONDS DE SOUTIEN

3.1. Enregistrements et instructions des dossiers de demande

- Enregistrement

Une plateforme informatique a été élaborée et hébergée sur le serveur du Gouvernement : www.fsge.info Cette plateforme permet aux entreprises de s'enregistrer en ligne en vue de formuler la demande de prêt à travers notamment le renseignement d'un formulaire et le téléchargement des pièces à fournir.

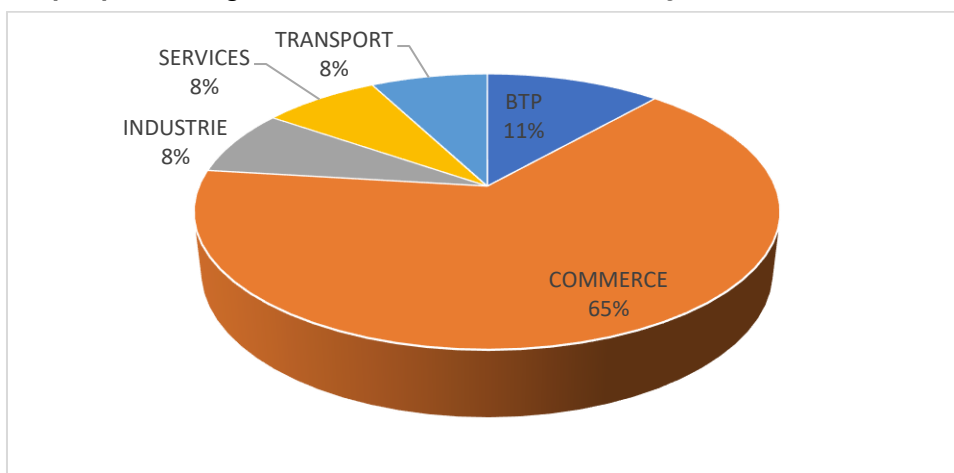
La plateforme n'est pas opérationnelle.

- Dossiers complets

Au cours du mois de mars, 26 dossiers complets ont été reçus par le Secrétariat Exécutif d'un montant sollicité total de 12,5 milliards de FCFA.

Le diagramme sectoriel ci-dessous indique la répartition sectorielle des demandes. Il fait ressortir que les demandes sont faites par les entreprises du Commerce (65%), BTP (11%), Industrie (8%), Transport (8%), Services (8%).

Graphique 1 : Diagramme sectoriel des demandes reçues au Secrétariat Exécutif



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

- Dossiers instruits

Le Secrétariat Exécutif n'a pas instruit de dossier dans le mois de mars, du fait de l'élaboration d'une nouvelle procédure d'analyse des dossiers par les experts de l'UE.

3.2. Octroi des crédits

- Signature des conventions du mois de mars 2021

N°	RAISON SOCIALE	SECTEURS D'ACTIVITÉ	DATE DE SIGNATURE DE CONVENTIONS
1	SIAG CI	INDUSTRIE	03/03/2021
2	SAPHYR	INDUSTRIE	03/03/2021
3	ENTREPRISE CONTINENTAL LOGISTICS	BTP	03/03/2021
4	SOCIETE NOUVELLE DE GADOUAN	INDUSTRIE	03/03/2021
5	SIPAINE	AGRO INDUSTRIE	04/03/2021
6	ENTREPRISE SANE	COMMERCE	08/03/2021
7	ABIDJAN TRANSPORT LOGISTICS	TRANSPORT	08/03/2021

- Mise en place des prêts du mois de mars 2021

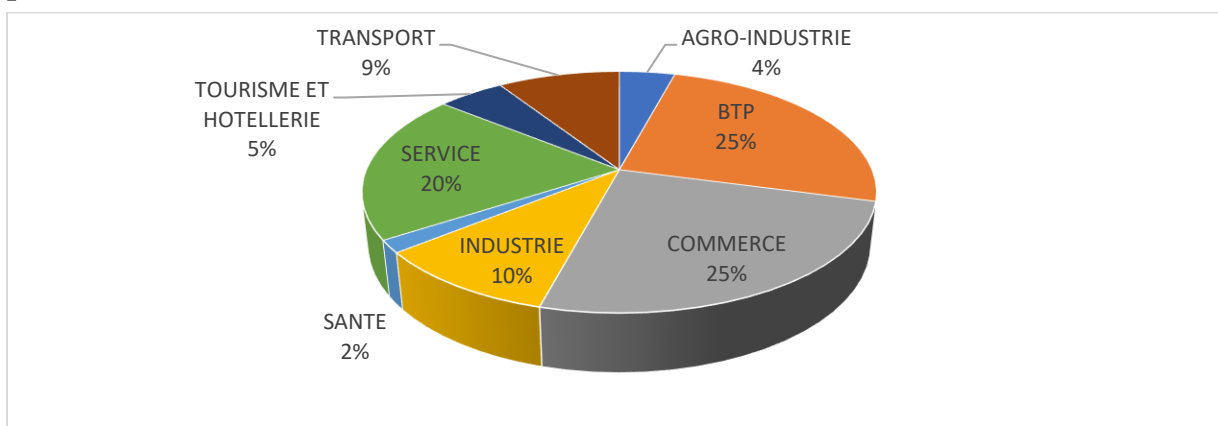
N°	RAISON SOCIALE	MONTANT ACCORDE	DATE DE MISE EN PLACE DE PRET
1	COREFCI	100 000 000	02/03/2021
2	SIAG CI	250 000 000	09/03/2021
3	SAPHYR	170 000 000	09/03/2021
4	ENTREPRISE CONTINENTAL LOGISTICS	250 000 000	09/03/2021
5	SOCIETE NOUVELLE DE GADOUAN	120 000 000	11/03/2021
6	SIPAINE	200 000 000	11/03/2021
7	ENTREPRISE SANE	100 000 000	15/03/2021
	ABIDJAN TRANSPORT LOGISTICS	250 000 000	15/03/2021
8	COREFCI	100 000 000	02/03/2021

3.4 Conclusion générale sur les entreprises accompagnées par le FSGE-COVID-19

Depuis le début de la mise en place du dispositif FSGE-COVID-19, à date du 28 février 2021, il s'agit de cent vingt (120) dossiers d'entreprises qui ont été approuvés par le Comité de Gestion d'un montant octroyé de **29 082 719 330 FCFA**.

Le diagramme sectoriel ci-dessous indique la répartition sectorielle des demandes. Il fait ressortir que les demandes sont faites par les entreprises des BTP (25%), du Commerce (25%), des Services (20%), de l'Industrie (10%), des Transports (09%), de l'Agro-industrie (04%), du Tourisme et de l'hôtellerie (05%), Santé (02%).

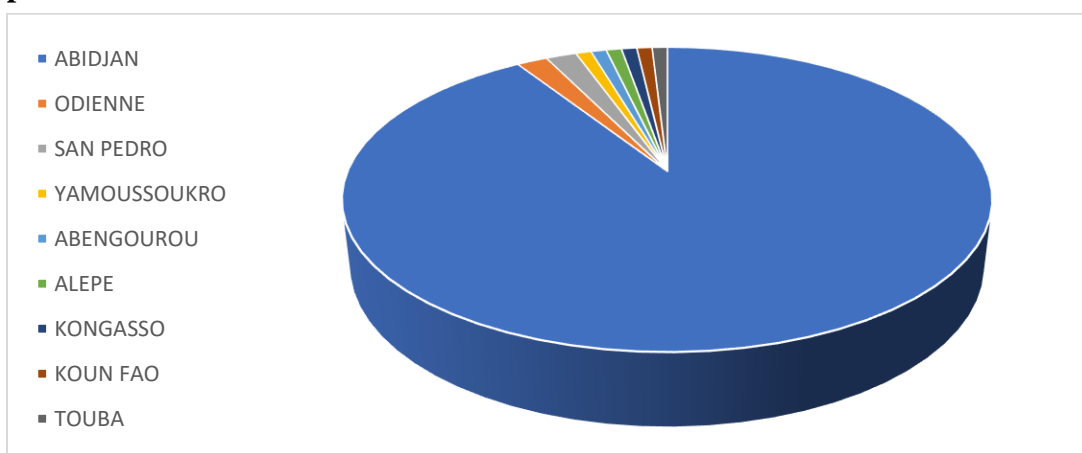
Graphique 2 : Diagramme sectoriel des demandes approuvées par le CDG des deux phases



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

Concernant la localisation de ces entreprises bénéficiaires du Fonds, le diagramme sectoriel ci-dessous indique que ces entreprises sont localisées dans le district Autonome d'Abidjan (91%) et à l'intérieur du pays (09%)

Graphique 3 : Diagramme sectoriel des adresses géographiques des demandes approuvées par le CDG



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

